



DECISION MUNICIPALE N° 004/DM/C-NSAL/SG/2026

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-NGUIBASSAL/CIPM/SIGAM/2026 DU 30 JANVIER 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE COMMUNALE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL,

- Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N°2001/048 de 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de la l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses Modifications subséquentes ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;
Vu La Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;
Vu La Décision Municipal portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;
Vu L'Appel d'Offre National ouvert N° 003/AONO/C-NGUIBASSAL/CIPM/SIGAM/2026 DU 30 JANVIER 2026 Pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certains tronçons de route communale de la commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kelle, Région du centre en procédure d'urgence.
Vu Le rapport de la Commission Interne de Passation des Marchés publiques auprès de la Commune de Nguibassal, dans sa séance de proposition, d'attribution du 28 Février 2026 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offre National ouvert N° 003/AONO/C-NGUIBASSAL/CIPM/SIGAM/2026 DU 30 JANVIER 2026 Pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certains tronçons de route communale de la commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kelle, Région du centre en procédure d'urgence.

ENTRPRISE	LOT N°	LOCALITE	DESIGNATION DAO	MONTANT TTC (FCFA)
ETS PENTAGONE II	Unique	NGUIBASSAL	N°003/AONO/C- NGUIBASSAL/CIPM/SIGAM/2026 DU 30 JANVIER 2026	100 000 000

Article 2° : L'intéressé est prié de prendre attache avec le Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la lettre commande y afférente.

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

Ampliations

- MINMAP
- ARMP
- Le Préfet/NK
- Affichage
- Archives / Chrono

NGUIBASSAL, le

09 MARS 2026

LE MAIRE



Mme Mbok Miumma
Mario P. P. P.